

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/101/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 175/04 (AMR 51/084/2004 du 18 mai 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (MARYLAND) Steven Howard Oken (h), Blanc, 42 ans

Londres, le 18 juin 2004

Steven Oken a été exécuté le 17 juin 2004, peu après 21 heures (heure locale), dans l'État du Maryland. Il avait été condamné à mort en 1991 pour le viol et le meurtre de Dawn Marie Garvin, une jeune femme de vingt ans tuée en 1987. Steven Oken est le premier condamné exécuté au Maryland depuis novembre 1998.

Le 15 juin, un juge fédéral avait octroyé à Steven Oken un sursis d'une durée indéterminée à l'exécution de sa peine capitale. En effet, ses avocats avaient contesté le processus d'injection létale et le ministère public n'avait pas fourni les informations requises sur cette méthode dans les délais qui lui étaient impartis. Le 16 juin, le ministère public s'est adressé à la cour d'appel du quatrième circuit afin qu'elle annule le sursis, mais elle a refusé de se prononcer. Il s'est alors tourné vers la Cour suprême des États-Unis, qui a annulé le sursis dans la soirée du 16 juin.

Le 17 juin, Robert Ehrlich, le gouverneur du Maryland, a refusé d'accorder sa grâce à Steven Oken. Dans une lettre adressée aux avocats de l'accusé, il a indiqué : « *Après examen approfondi des documents et autres éléments qui m'ont été présentés, j'ai décidé, en ma qualité de gouverneur de l'État du Maryland, de ne pas annuler la condamnation à mort prononcée contre Steven Oken ; la demande de commutation est donc rejetée.* »

Steven Oken est le trentième prisonnier exécuté aux États-Unis depuis le début de l'année. Depuis la reprise des exécutions judiciaires dans ce pays, en 1977, les autorités ont ôté la vie à 915 personnes. Quatre de ces condamnés ont été tués au Maryland.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*